

Une bicyclette à assistance électrique

Pierre Fortier, le propriétaire du catamaran Sera, vient d'acquérir, pour lui et son épouse Séraphine, deux bicyclettes à assistance électrique. Génial pour les escales !

finit par revenir cher. Et utiliser les transports publics ou faire du stop réduit la mobilité des déplacements.

Fabriquées en Bretagne

Beaucoup de plaisanciers font alors le choix d'un deux-roues pliant, bicyclette ou mini-moto (mopet). Mais les mini-vélos ne sont pas très performants et les mopets sont lourds à manipuler lors du débarquement à terre ou inversement. De plus, tout ce matériel souffre beaucoup de l'atmosphère marine et

de l'humidité : rouille, problèmes d'allumage et de carburation, etc.

Pierre Fortier, l'heureux propriétaire et skipper du maxi-catamaran Sera, a trouvé une solution à tous ces problèmes. Il vient en effet d'acquérir, pour lui et son épouse Séraphine, deux bicyclettes pliantes, tout en aluminium et à assistance électrique, fabriquées en Bretagne par la société ISD d'Auray.

Un petit moteur électrique fixé sur l'axe de la roue arrière apporte à la demande un

soutien à l'effort de pédalage, soutien surtout apprécié dans les côtes et les faux plats. Ce moteur électrique est alimenté par une batterie qui se recharge en trois ou quatre heures et donne une autonomie d'une cinquantaine de kilomètres à 25 km/heure sans forcer !

M.M.

Une bicyclette non seulement élégante mais aussi terriblement efficace.

